

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° M21- 0006077

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

59467

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 790 Société :

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : AMRANI My Aïssa

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0668606898 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le :/...../.....

Signature de l'adhérent(e) :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie
N° P19- 067076

☒ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 790

Société :

☒ Actif

☐ Pensionné(e)

☐ Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. :

0668404898 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Hamza BENNOUNA

Cardiologue
Bd. Abdelmoumen et Rue Abdelmalk
CASABLANCA
Tél. 05 22 20 39 39 / 38 38

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

☐ Lui-même

☐ Conjoint

☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/01/2021	Gul			
15 JAN. 2021	Gul			

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
	07.01.2021	1640.00
	15.01.2021	986.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	14/01/21	8540.00	750.00

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.																		
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
				Coefficient DES TRAVAUX														
				MONTANTS DES SOINS														
				DEBUT D'EXECUTION														
				FIN D'EXECUTION														
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE																	
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">H</td> </tr> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td colspan="2">B</td> </tr> </table>			H		25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	00000000	00000000	35533411	11433553	B		Coefficient DES TRAVAUX
	H																	
	25533412	21433552																
	00000000	00000000																
	D	G																
	00000000	00000000																
	35533411	11433553																
	B																	
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS														
				DATE DE DEVIS														
			DATE DE L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرابين

طبيب سابقا بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرابين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

1- Amrani Joudi Le Durr

Casablanca, le : 15 JAN. 2021

الدار البيضاء، في :

- Act Lovex 500mg + 500mg

984,00

- XARELTO

do my

1p oimide Ab 28

cumulee de 1p

o pte de Dmoules

d = poute

XARELTO 20 mg

Rivaroxaban
28 cps

P.P.V. : 984,00 DH
Bayer S.A.



6 118001 090808



Pharmacie Boulmane
2-4, Bd. Boulmane
Hau My Abdelhak Aïn Chok
Casablanca
Tél: 06 22 87 43 21
Zineb BENNANI SMIRI

Dr. Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Bd. Abdelmoumen et Rue Abdelmalek
CASABLANCA
Tél. 05 22 86 39 39 / 38 38

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرابين

طبيب سابقا بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرابين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

Casablanca, le : 07 JAN, 2021 الدار البيضاء، في :

1. AMIRIAN IDRIS, Nasy Hessa

166.00 x 10

Lovenox 0.6ml (ou Novex 0.6)

AS

214 - 94
10 10

1640100

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Sarofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

6 118001 080458
Ain sebaâ
Lovenox 6000ulantixa inj b2
P.P.V : 164,00 DH

Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Bd Abdelmoumen et Rue Abdelmalk
CASABLANCA
Tél. 05 22 86 39 / 38 38

Pharmacie Boulmane
24 Bd. Boulmane
Haut M. Abdelhak Aït Chik
Casablanca
Tél. 05 22 86 43 21
Hamza BENNOUNA SMILES

إقامة هشام، زاوية شارع عبد الصومن وزنقة عبد الصالك ابومروان - الدارال
men et Rue Abdelmalek Abou Marouane - CASABLANCA
Tél. : 05 22 86 39 39 - 05 22 86 38 38 - Urgences : 06 61 16 96 78 - Email : bennounahamza@yahoo.fr

Docteur Hamza BENNOUNA

Diplômé de la Faculté de Médecine de Nancy

Spécialistes et Pathologie Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Ancien Interne et Attaché des Hôpitaux de Nancy

Diplômé en Echographie et doppler Cardiaque
et Vasculaire (Nancy)

Capacité d'Aide Médicale Urgente (Nancy)

Capacité de Médecine de Catastrophe (Nancy)

الدكتور حمزة بنونة

خريج كلية الطب بنانسي (فرنسا)

اختصاصي في أمراض القلب والشرابين

طبيب سابقا بمستشفيات نانسي

خريج في الفحص الآلي للقلب والشرابين (نانسي)

خريج في طب المستعجلات بنانسي

07 JAN. 2021

Casablanca, le : الدار البيضاء ، في :

Dr. AMMANI IDRSSI

NF=1 pulta

Clavier de la main

avec

droit de D. D. D.

Dr. Hamza BENNOUNA
Cardiologue
Bd. Abdelmoumen
Rue Abdelmalek
CASABLANCA
Tél. 05 22 86 39 39 / 38 38

LABORATOIRE PANORAMIQUE
ANALYSES MEDICALES
DR. KADIRI MOHAMED
Bd. Panoramique - Casablanca
Tél. 05 22 86 39 39 / 38 38

Laboratoire d'Analyses Médicales Panoramique

Angle Bd Panoramique et Bd 2 Mars Tél: 0522522961 Fax: 0522522659

Dr KADIRI MOHAMED

Biologiste

Diplômé de l'Université de REIMS des spécialités Biochimie Clinique
Immunologie Générale Bactériologie et virologie Clinique
Diagnostic Biologique et Parasitaire Ex. Attaché des hôpitaux de France

Dossier ouvert le : 14/01/21
Prélèvement effectué à 09:38

Monsieur AMRANI IDRIS MY AISSA

Dossier N° : 21A1002

Docteur HAMZA BENNOUNA

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE COMPLETE

Valeurs de référence
(Homme Adulte)

HEMATOCRITE	: 45,0	%			40 - 52
HEMOGLOBINE	: 15,2	g/100			13 - 17
GLOBULES ROUGES	: 5,18	M/mm3			4 - 5,4
CONSTANTES ERYTHROCYTAIRES					
V.G.M.	: 86	fl			85 - 100
T.G.M.	: 29	pg			27 - 33
C.C.M.H.	: 33	%			31 - 36
GLOBULES BLANCS	: 7 970	/mm3			4000 - 10000
FORMULE LEUCOCYTAIRE					
P. NEUTROPHILES (PNN)	: 56,6	%	soit	4 511 /mm3	50 - 70 % 2500 - 7125 /mm3
P. EOSINOPHILES (PNE)	: 1,0	%	soit	80 /mm3	1 - 3 %
P. BASOPHILES (PNB)	: 0,3	%	soit	24 /mm3	50 - 285 /mm3 < 1 %
LYMPHOCYTES	: 33,9	%	soit	2 702 /mm3	< 95 /mm3 25 - 40 %
MONOCYTES	: 8,2	%	soit	654 /mm3	1000 - 3800 /mm3 3 - 10 %
PLAQUETTES	: 190 000	/mm3			150 - 665 /mm3 150000 - 400000

HEMOSTASE

D-DIMERE : 110,00 ng/ml < 500

technique architect abbott

BIOCHIMIE

CREATININE : 10,10 mg/l
Soit : 89 µmol/l

19 62 25 22 50 1961
LABORATOIRE PANORAMIQUE
Dr KADIRI MOHAMED
ANALYSES MEDICALES
Tél: 0522522961

Laboratoire d'Analyses Médicales Panoramique

Angle Bd Panoramique et Bd 2 Mars Tél: 0522522961 Fax: 0522522659

Dr KADIRI MOHAMED

Biologiste

Diplômé de l'Université de REIMS des spécialités Biochimie Clinique

Immunologie Générale Bactériologie et virologie Clinique

Diagnostic Biologique et Parasitaire Ex.Attaché des hôpitaux de France

Dossier ouvert le : 14/01/21

Prélèvement effectué à 09:38

Monsieur AMRANI IDRIS MY AISSA

Dossier N° : 21A1002

Docteur HAMZA BENNOUNA

CLEARANCE A LA CREATININE : 77,40

Application de la formule MDRD

Clairance 30-60ml/mm : Insufisance rénale modérée

Clairance < 30ml/mm : Insufisance rénale sévère

UREE

: **0,28**

g/l

Soit : **4,66**

mmol/l

0,1 - 0,5

1,67 - 8,33

LABORATOIRE MEDICAL
D'ANALYSES MEDICALES
DR. KADIRI MOHAMED
Biologiste
Tél.: 0522 52 29 61

Laboratoire d'Analyses Médicales Panoramique

Angle Bd Panoramique et Bd 2 Mars Tél: 0522522961 Fax: 0522522659

Patente: 34033937 - I.F: 51360060 -C.N.S.S:6070445 -ICE:001714638000061

Dr KADIRI MOHAMED

Biologiste

Diplômé de l'Université de REIMS des spécialités Biochimie Clinique

Immunologie Générale Bactériologie et virologie Clinique

Diagnostic Biologique et Parasitaire Ex.Attaché des hôpitaux de France

Facture N° : 291

Casablanca le 14 janvier 2021

A l'attention de : **Monsieur AMRANI IDRIS MY AISSA**

Analyses :

Numération formule complète -----	B	80
D -dimere -----	B	400
Créatinine sanguine -----	B	30
Urée -----	B	30

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

Total dossier : 750,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Sept Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE PANORAMIQUE
D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. KADIRI Mohamed
Biologiste
Tél.: 0522 52 29 61